



# Dossier de Presse

## Signature de l'avenant du Contrat Local de Santé du Pays de Brest

**Date de l'événement :** 12 septembre 2024

**Lieu :** Châteaulin – cinéma Agora et salle des fêtes

---

Le Pôle Métropolitain, les intercommunalités du Pays de Brest, la Ville de Brest et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne se sont engagés avec leurs partenaires dans le déploiement d'un Contrat Local de Santé (CLS) en juin 2019, afin de mieux répondre ensemble aux enjeux de santé de la population, en articulant les différentes composantes du système de santé régional : la promotion et la prévention de la santé, les soins ambulatoires et hospitaliers, l'accompagnement médico-social.

La mise en œuvre de ce plan d'actions a été rapidement perturbée par la crise sanitaire. De ce fait, le Contrat Local de Santé va être prolongé de deux années. Cela constitue une véritable opportunité pour poursuivre et renforcer les dynamiques territoriales engagées et finaliser la mise en œuvre des actions inscrites initialement au contrat, ainsi que pour développer de nouvelles actions.

**Dans le cadre de la signature de cet avenant, un temps fort est organisé le Jeudi 12 septembre de 14h à 17h, afin de réunir l'ensemble des acteurs participant à ce projet, et illustrer par des exemples concrets la mise en œuvre du CLS sur le terrain.**

### **1. Le Contrat Local de Santé**

Le Contrat Local de Santé du Pays de Brest est un dispositif de contractualisation entre l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS), le Pôle Métropolitain du Pays de Brest qui représente les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) suivants : C.C Pays D'Iroise, C.C Pays des Abers, C. Lesneven Côte des Légendes, C. d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, C.C de Pleyben-Châteaulin-Porzay, C.C Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, Brest Métropole et Brest Ville ; ainsi que leurs partenaires signataires : le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole et le CHU de Brest.

Son objectif est de faire le lien entre le Projet Régional de Santé et les projets portés par les collectivités, dans une logique de coordination des acteurs et des interventions sur un même territoire. Cette contractualisation conforte l'engagement des collectivités dans les questions de santé au service de la population. Le CLS a pour ambition de réduire les inégalités sociales territoriales et environnementales de santé, en promouvant des initiatives qui favorisent l'accessibilité aux soins, l'amélioration de la mobilité, et la prise en charge des besoins de santé spécifiques aux populations locales.

## 2. Les actions mises en œuvre

Les actions du CLS du Pays de Brest s'articulent autour de 4 axes :

- Accès aux soins
- Promotion de la santé
- Populations vulnérables et aidants
- Innovation et participation citoyenne

Quelques exemples d'actions opérationnelles :

- **Les sensibilisations et formations destinées aux professionnels et bénévoles du territoire :**
  - « **La Santé mentale des jeunes** » déployée depuis 2022 sur les intercommunalités, et qui a bénéficié à plus d'une centaine de professionnels et bénévoles du territoire. Avec des projets créés ensuite à destination des jeunes dans les établissements scolaires, espaces jeunes, etc
  - « **Le repérage et l'intervention dans les situations d'addictions** » proposée aux professionnels de santé et du social, animé par des addictologues
  - « **La santé environnementale** », à travers des ateliers de sensibilisation ou une formation de 3 jours
  - ...
- **Les actions d'information et de sensibilisation des habitants, et les évènements fédérateurs sur les territoires :**
  - Les évènements autour de la campagne « Octobre rose »
  - Le forum des associations de santé en Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime
  - La campagne de mesure du Radon sur Brest métropole et Pays d'Iroise Communauté
  - Les ateliers de sensibilisation à la santé environnementale : « Ma Maison change d'air » et « Ma fourchette change d'assiette »
  - Les ateliers « mieux-être » (ateliers cuisine, relaxation, etc) à destination des bénéficiaires de l'épicerie solidaire de Lesneven Côte des Légendes
  - ...
- **Les actions d'accompagnement et « d'aller-vers », destinées en priorité aux populations en situation de vulnérabilité :**
  - Les Consultations délocalisées en addictologie
  - La Maison Sport Santé Itinérante sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas
  - La future « Unité mobile de prévention santé »
  - L'accompagnement en santé lors des visites « précarité énergétique » d'Energence
  - Offre de téléconsultation en médecine et chirurgie (coopération CHU-hôpitaux de proximité)
  - ...

En parallèle de la signature de l'avenant, pour illustrer concrètement l'action du CLS du Pays de Brest, un atelier grand public de sensibilisation à l'environnement intérieur se déroule à la salle de fête de Châteaulin.

### **3. Programme de l'Événement**

**14h** – Ouverture – Gaëlle Nicolas, maire de Châteaulin et vice-présidente Pôle métropolitain du Pays de Brest en charge du Contrat Local de Santé

**14h15** – table ronde : 5 années de Contrat Local de Santé : point d'étape et perspectives

- La formation des acteurs de terrain sur des questions de santé :
  - o Formation-action Santé mentale des jeunes
  - o Projet Compétences psychosociales et réseau jeunesse
  
- Des évènements fédérateurs sur un territoire :
  - o Réseau et forum des associations de santé
  - o Sant'Iroise
  
- « L'allers vers », des dispositifs itinérants en prévention promotion de la santé :
  - o Consultations délocalisées en addictologie
  - o Maison Sport Santé Itinérante
  - o Unité mobile de prévention

Conclusion de la table ronde

**16h** – Changement de salle : Visite de l'action Ma Maison change d'air, dans la salle des fêtes

**16h15** - Présentation et signature de l'avenant : (J.L Le Corvoisier)

**Discours et signature :**

1. François Cuillandre, Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest en charge du CLS du Pays de Brest
2. Elise Noguera, Directrice Générale ARS Bretagne
3. Alain Espinasse, Préfet du Finistère

**16h45** – Point presse / pot de convivialité

### **4. Communiqué de presse**

L'Agence Régionale de Santé, le Pôle métropolitain du Pays de Brest, les intercommunalités du Pays de Brest et la Ville de Brest ont organisé ce jeudi 12 septembre à Châteaulin un temps fort dans le cadre de la signature de l'avenant prolongeant de deux ans le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Brest.

Signé en 2019 entre les collectivités, l'Agence Régionale de Santé et leurs partenaires, le Contrat Local de Santé a pour objectif de mettre en œuvre le Programme Régional de Santé à l'échelle des territoires, en l'adaptant aux ressources et besoins. Cette contractualisation conforte l'engagement des collectivités dans les questions de santé au service de la population, avec pour objectif principal de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

Le prolongement du CLS permet de prendre en compte le report dans la mise en œuvre des actions, du fait des deux années de crise sanitaire. L'avenant va permettre de poursuivre et de renforcer les dynamiques sur le territoire, la mise en œuvre des actions prévues initialement, et le développement de nouvelles actions. La

table-ronde organisée lors du temps-fort a permis de présenter quelques initiatives en cours et à venir : des consultations délocalisées en addictologie, des formations et actions sur les questions de santé mentale des jeunes, une unité mobile de prévention santé, une Maison Sport Santé Itinérante, des forums et actions d'information et de sensibilisation des habitants, etc.

## 5. Contact presse :



**Pays de Brest**  
PÔLE MÉTROPOLITAIN

**Lucie KERMAGORET**  
**Coordinatrice Contrat Local de Santé**  
 02 98 00 62 39 / 07 48 14 02 14

**Pôle métropolitain du Pays de Brest**  
 18 rue Jean Jaurès - BP 61321 - 29213 Brest Cedex 1  
[www.pays-de-brest.fr](http://www.pays-de-brest.fr)

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ | Pays de Brest

## UN ENGAGEMENT COLLECTIF

---

